

OBTENTION DU CERTIFICAT DE RESIDENCE PERMANENTE POUR LES CITOYENS DE L'UE/EEE/SUIÇA

Conditions pour l'obtenir

Le certificat de résidence permanente qui formalise le droit de résidence permanente au Portugal, peut être demandé seulement par les citoyens de l'UE/EEE/Suisse et les membres de leur famille après cinq années successives de vie légale dans le pays. Le droit d'entrée, de séjour et de résidence au Portugal couvre les citoyens des pays de l'Union européenne (UE), de l'Espace Economique Européen (EEE), de la Principauté d'Andorre et la Suisse, ainsi que les membres de leur famille.

Qui peut en faire la demande ?

Les citoyens de l'Union Européenne, d'Islande, Du Lichtenstein, de la Norvège, de la Principauté d'Andorre et de la Suisse

Où peut-on en faire la demande ?

Aux «[Balcões de Atendimento do SEF](#)» sur rendez-vous. [Deslocação ao SEF – Portal de Informação ao Imigrante](#)

Attention : Les délais d'obtention de rendez-vous sur le site du SEF sont souvent très longs car peu de créneaux sont ouverts. Il convient de tenter sa chance souvent et de façon régulière.

Quand doit-on le demander ?

Avant la fin de la validité du certificat de résidence (Certificado de registo de cidadão da UE/EEE/Suiça).

Que faut-il pour en faire la demande ?

Documents et exigences :

1. **Prise de rendez-vous** (N° de téléphone à voir en fin de document)
2. Avoir résidé légalement au Portugal durant une période de cinq années consécutives.
3. Deux photos d'identité.
4. Passeport ou carte d'identité valide et les photocopies de ces documents (parties biométriques ainsi que les feuillets des différents visas lors des déplacements).
5. Si durant les cinq années de résidence on a changé d'adresse, produire soit une attestation éditée par la Junta de Freguesia ou un contrat d'achat et de vente, ou un contrat de location ainsi que les photocopies de ces documents.
6. Le formulaire de demande de certificat de résidence permanente pour les citoyens de l'UE/EEE/Suisse ainsi qu'un formulaire de demande pour chaque membre de la famille. [Requerimento - Cidadão da União Europeia e seus familiares.pdf \(sef.pt\)](#)

Quel est le coût ?

A ce jour : 15.00 €

Quel est le délai pour la prestation du service ?

15 jours après la demande (délai maximum).

Autres informations

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le site du SEF. [Serviço de Estrangeiros e Fronteiras](#)

A noter : certains de nos membres ont reçu un très mauvais accueil au SEF de Setubal, qui est le plus proche de Sesimbra. Comme il est possible de prendre rendez-vous dans n'importe quel bureau du SEF, nous vous conseillons de vous diriger plutôt vers Lisbonne, Cascais ou d'autres villes.

Legislação aplicável

Lei n.º 37/2006, de 9 de agosto – Regula o exercício do direito de livre circulação e residência dos cidadãos da União Europeia e dos membros das suas famílias em Portugal ([PDF](#))

Portaria n.º 164/2017 - Alteração à Portaria n.º 1334-D/2010, de 31 de dezembro ([PDF](#))

Portaria n.º 1334-D/2010 – Aprova os modelos de certificado de registo de cidadão da União Europeia, de documento de residência permanente de cidadão da União Europeia, do cartão de residência de familiar de cidadão da União Europeia e as respetivas taxas a cobrar pela emissão desses documentos. ([PDF](#)).

Dúvidas? Contacte-nos

Agendamento prévio SEF

Telefone (rede fixa) - 808 202 653

Telefone (rede móvel) - 808 962 690

E-Mail - gricrp.cc@sef.pt

Horário de funcionamento - Dias úteis, das 08h00 às 20h00

[Balcões de Atendimento do SEF](#)